



# Au Fil de la Lauch

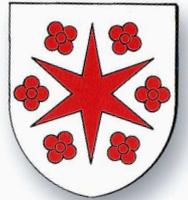
## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>



Juillet / Août 2011

## Edito



### Un grand bravo à notre équipe de football pour sa montée en division supérieure !!

Le dynamisme de nos associations n'est plus à souligner tant il est évident. Après un printemps riche en festivités, dont l'apogée aura été la 3<sup>ème</sup> édition du Festival du Rire, évènement quasi régional affichant complet pour 2 des 3 soirées, voilà la période estivale qui s'annonce.

Ces deux mois, synonymes de vacances pour la plupart d'entre nous, ne sont pas sans quelques rendez-vous incontournables dans notre commune : ouverture des réjouissances par la 9<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Grenouille, organisée pour le plaisir des petits et des grands par l'association Fresch'n Co les 2 et 3 juillet, suivie de la fête du 14 juillet avec sa traditionnelle retraite aux flambeaux, son bal et cette année encore, son feu d'artifice, sanglier à la broche le 31 juillet organisé par l'association des jeunes sapeurs-pompiers des Trois Châteaux et notre marché aux puces le 21 août, organisé par la section football de l'ASH.

### Pour nos associations, soyons nombreux à partager ces moments festifs !!

L'été marque aussi pour nos jeunes, la fin de la période des examens (Brevet, baccalauréat, concours et partiels en tous genres) : nous leur souhaitons beaucoup de réussite.

L'opération « tranquillité vacances » est renouvelée cette année encore ; vous en trouverez le détail page 4 de votre journal.

Enfin, soyons solidaires en participant nombreux à la collecte de sang organisée le 25 Août.

Bonnes vacances à tous, avec une pensée toute particulière à celles et ceux qui n'en auront pas cet été.

Claire Tricot



Photo Michel Ritter



Photo Michel Ritter

# Le Mot du Maire



## CELA S'EST PASSE ...

C'est au mois de juin que l'animation de notre village est la plus dense avec entre autres : le concert de l'orchestre et la démonstration des jeunes de l'ADEM'OH, la course de VTT en relais organisée par l'UNSS près du stade municipal, la distribution des trophées chez les quilleurs, le marché aux puces des enfants organisé par le périscolaire, la finale départementale division II du club local de football, le loto organisé par la paroisse, la collecte de sang, la réunion avec les présidents des associations pour l'élaboration du calendrier des manifestations 2012, les assemblées générales chez les footballeurs et au périscolaire, « FAITES DE LA MUSIQUE » avec l'ADEM'OH, la kermesse des écoles, etc... Comme vous pouvez le constater, les bénévoles n'ont pas chômé en ce mois de juin.

**C'est une année faste chez les footballeurs.** Non seulement, cette association fête cette année ses 65 années d'existence mais 50 ans après, nos footballeurs ont réussi à accéder à nouveau en division I et sont devenus champions du département. L'équipe municipale félicite vivement les joueurs, le président et son comité avec une mention particulière à Gaston BRETZ, cheville ouvrière du club. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et surtout de rester longtemps à l'échelon supérieur.

Les jeunes sapeurs pompiers de l'Association des JSP des Trois Châteaux viennent de terminer premier au challenge sportif organisé lors de la journée départementale des JSP du Haut-Rhin à Algosheim.

Nous avons reçu les responsables de la Communauté d'Agglomération de COLMAR (CAC), pour une première approche des dossiers. D'autres réunions de travail sont prévues afin que notre intégration se fasse dans les meilleures conditions possibles.

La commission SECURITE/CIRCULATION a fait le tour du village et propose d'intervenir par la pose d'un miroir aux intersections des rues de la Scierie/Wahlenbourg et des marquages aux sols à plusieurs endroits du village.

Ces propositions ont été approuvées par le capitaine SCHLEGEL, commandant la brigade de gendarmerie INGERSEIM/WINTZENHEIM.

**Les incivilités continuent !** Un arrosoir a disparu au cimetière à moins qu'il n'ait été emporté par mégarde, des déchets papiers/cartons ont été jetés dans les bennes à verre ou ont été posés à côté des bennes. Nous avons été prévenus par le SIEOMEC qu'en cas de récurrence, le coût du vidage sera à la charge de la commune du fait que la collecte n'est plus exploitable. La commune et les brigades vertes veillent et n'hésiteront pas à prendre des sanctions envers les contrevenants.

Une quarantaine de caravanes appartenant aux gens du voyage sont arrivées sans prévenir dimanche le 12 juin vers 17 heures et se sont installées sur la jachère jouxtant le terrain de football, côté nord. Malgré mon intervention immédiate auprès de la préfecture, des gendarmes, des responsables du club de football, nous n'avons pu empêcher leur installation. Une petite commune telle la nôtre est désarmée devant ce genre de pratique et où sont les services de l'Etat ? Tout est dû aux gens du voyage ! Pour l'eau, ils se sont servis, après avoir demandé, sur un poteau d'incendie, pour l'électricité, ils se sont branchés sauvagement sur un coffret électrique et nous n'avons pas eu de réponses pour l'évacuation des ordures et pour leurs besoins naturels. Qui remettra le terrain en état et qui paiera la note ? En tous cas, nous devons immédiatement prendre des mesures pour éviter ce genre d'envahissement dans le futur.

## QUELQUES MOTS SUR ...

### LA PROPETE DU VILLAGE

Nous le rappelons régulièrement. Par votre aide, balayage et désherbage des trottoirs ou caniveaux, par l'embellissement des maisons, bal-

cons ou jardins, vous rendrez notre village plus accueillant. Même si l'année 2011 est une année transitoire du fait des travaux « GAZ » concernant toute notre commune, nous comptons beaucoup sur votre coopération. Dès à présent, nous vous en remercions vivement.

## LES TRAVAUX ...

La commune a installé un ensemble table/bancs financé par le Syndicat Mixte de la Lauch Aval, près de la passerelle traversant la Lauch vers COLMAR. Vous pourrez dès à présent profiter de quatre aires aménagées sur notre ban, le long de la piste cyclable à partir de la rue de la Scierie.

Le banc situé près des étangs de la Lauch a également été remis en état par Hubert et les agents communaux. La remise en état de l'entrée arrière de la mairie est en cours. Les panneaux abîmés ont été remplacés, le support repeint et l'éclairage remplacé.

La démolition du bâtiment de la gare prévue cet été, se fera en 1 ou 2 nuits pour des raisons de sécurité par rapport à la circulation ferroviaire et à la voie ferrée qui est toute proche.

## GAZ ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Le fonçage sous la voie ferrée a été réalisé par une entreprise spécialisée en moins de 2 jours. Le réseau ouest par rapport à la voie ferrée a été mis sous pression le 23 juin.

Comme vous le savez, nous profitons des travaux « GAZ » pour enfouir des réseaux à certains endroits du village. Pour le choix des candélabres, nous tenons compte, dans un souci d'harmonisation, de leurs situations, du coût et de la possibilité d'intervention en cas de panne. Pour les axes principaux et les entrées du village, nous avons retenu les mêmes que ceux installés rue des Vosges ou route de Sainte-Croix-en Plaine. Nous installerons par conséquent ce modèle rue de la Gare, entre la voie ferrée et la rue du Berger. Son coût unitaire est de 2 118 euros, sa hauteur de 8 mètres. Pour toutes les autres



rues, nous installerons des lampadaires d'une hauteur de 4 mètres identiques à ceux installés impasse de la Gare, donc facilement accessibles pour les dépannages et beaucoup moins chers à l'achat. (1 022 euros).

## BUDGET 2011

Vous trouverez en annexe une synthèse de l'évolution des finances locales et du coût de l'eau dans notre village.

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Suite à une recommandation de la CNAM, le SIEOMEC (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar), nous a informés qu'une étude est menée actuellement concernant les risques qu'engendrent certaines manoeuvres lors de la collecte des ordures ménagères. Sont surtout concernées, les marches arrières pratiquées aux endroits où les demi-tours sont impossibles. Dans notre village, les rues ou endroits suivants nous ont été signalés : rues du Wineck, du Haut-Koenigsbourg, du Muguet, du Stauffen, du Stade, Saint-Sébastien, l'impasse des Moutons, le fond de la rue des Cigognes, la rue de la Gare entre la rue du Stade et la voie ferrée (As de Trèfles), le lieu-dit « Weglaender ». Des solutions devront être trouvées pour faire face à cette démarche du SIEOMEC, tels les lieux de rassemblement des récipients, le bruit, les odeurs, etc ...

## ACCES AUX DECHETTERIES

L'accès aux déchetteries (Europe, Ladhof et III) sera désormais réservé aux seuls particuliers ressortissants du SIEOMEC et de la CAC. Les professionnels quant à eux devront se rendre impérativement 166 rue du Ladhof.

Une carte d'accès, que vous trouvez dans l'enveloppe ci-jointe, est désormais obligatoire pour se rendre à ces différentes déchetteries. Une période de rodage est prévue entre les 15 et 31 juillet prochain. Au-delà de cette période, vous n'aurez plus accès à ces

déchetteries si vous n'êtes pas en possession de la carte.

Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous pour la 9<sup>e</sup> édition de la fête de la grenouille et pour la retraite aux flambeaux du 14 juillet suivie d'un feu d'artifice.

Bonnes vacances à tous.

Cordialement.

Votre Maire,

Gérard HIRTZ

## INFO

L'église sera ouverte à partir  
du 4 juillet jusqu'au  
18 septembre 2011  
de 9 h à 18 h.

Accès par la porte latérale  
côté salle St Michel.

## LIMITATION PROVISOIRE DE CERTAINS USAGES DE L'EAU

Afin de concilier au mieux les usages économiques de l'eau et la préservation de la vie et des milieux aquatiques, sont interdits sur le territoire de la commune :

- ⇒ le remplissage des piscines privées existantes, sauf lors de la 1<sup>ère</sup> mise en eau de piscines et bassins maçonnés en construction,
- ⇒ le lavage des véhicules hors des stations professionnelles munies de dispositif de recyclage, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière) et pour les organismes liés à la sécurité,
- ⇒ l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs de toute nature à l'exception des terrains de compétition, et des terrains de golf à l'exception des greens,
- ⇒ le lavage des voies et trottoirs.

Ces interdictions portent sur l'usage des eaux des réseaux publics et l'usage des eaux superficielles, eaux de source ou de nappes ou de puits.



## AGENDA DES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2011

### JUILLET

- 02 et 3.07 - Fête de la Grenouille
- 14.07 - Bal tricolore, retraite aux flambeaux, feu d'artifice
- 31.07 - Sanglier à la broche des JSP à Voegtlinshoffen

### AOÛT

- 21.08 - Marché aux puces
- 25.08 - Collecte de sang



## OPERATION « TRANQUILITE VACANCES »

Vous partez en vacances, que ce soit pour un long week-end, une semaine ou plus, pensez à prévenir la gendarmerie.

En effet, durant votre absence, votre domicile fera l'objet de rondes régulières, tant de jour que de nuit pour prévenir toute intrusion.

Aussi, n'hésitez pas à remplir la fiche « **Tranquillité vacances** » disponible au secrétariat de la mairie de Herrlisheim, et de l'adresser à la gendarmerie de WINTZENHEIM (68920), 6 rue Clémenceau, ou de la faxer au n° **03 89 27 97 75**.

A défaut, vous pouvez également téléphoner au n° **03 89 27 01 52** pour donner les mêmes renseignements.

D'avance, la gendarmerie vous souhaite d'agréables vacances.



Communauté de Brigades de  
WINTZENHEIM

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE PASSEPORT

### Attention au délai de délivrance

Vous allez passer un concours, un examen ou vous envisagez d'effectuer un séjour à l'étranger dans les prochains mois, pensez à vérifier la date de validité de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Les délais de délivrance sont actuellement de 8 à 10 semaines.

### Petit rappel :

*Tout mineur, quel que soit son âge, doit être en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité, pour voyager à l'étranger.*

Pour connaître les modalités d'entrée et de séjour dans un pays étranger, consultez votre agent de voyage, votre transporteur ou le consulat du pays concerné, mais également le site gouvernemental

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

rubrique « conseils aux voyageurs ».

## RESULTAT DES DONNEES RADAR



Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes.

Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar.

Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Pour ces analyses, nous n'avons tenu compte que du premier enregistrement.

Période d'enregistrement :	du 21 avril au 25 mai 2011
Lieu : rue du Wahlenbourg	
Sens de circulation : vers la Lauch	
Nous sommes en zone 50	
Nombre d'enregistrements :	6958 tout compris
Nombre d'enregistrements par jour en moyenne :	205

Vitesse	Nombre	%
de 1 à 50 km/h	6831	98,17%
plus de 50 km/h et jusqu'à 72 km/h	127	1,83%

Période d'enregistrement :	du 25 mai au 7 juin 2011
Lieu : rue de la Scierie	
Sens de circulation : sud/nord	
Nous sommes en zone 30	
Nombre d'enregistrements :	2298 tout compris
Nombre d'enregistrements par jour en moyenne :	177

Vitesse	Nombre	%
de 1 à 30 km/h	1459	63,49%
de 31 à 50 km/h	817	35,55%
plus de 50 km/h et jusqu'à 74 km/h	22	0,96%

## COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SPECIAUX

La prochaine collecte de déchets ménagers spéciaux aura lieu le **16 juillet 2011** aux déchetteries ci-dessous :

⇒ **Déchetterie Europe**  
9 rue des Champs  
Logelbach-Wintzenheim

⇒ **Déchetterie Ladhof**  
170 A, rue du Ladhof  
Colmar

**de 8 h à 12 h.**

Déchets concernés :  
aérosols, bases (soude, ...) et acides (chlorhydrique, sulfurique), emballages souillés, peintures et pâteux (vieux pots de peinture, mastic, ...), produits de laboratoire, produits phytosanitaires (produits de jardinage : insecticides, herbicides, fongicides, engrais), solvant liquide incinérable (white-spirit, xylène, toluène, acétone, alcools, ...).

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2011

## Procès verbal de la séance du 14 avril 2011

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### Intercommunalité

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par M. le Préfet du Haut-Rhin et confirme sa décision du 9 mars 2011 :

- ⇒ d'adhérer à la Communauté d'Agglomération de Colmar à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012,
- ⇒ de solliciter l'accord du Conseil Communautaire de la CAC pour engager la procédure d'extension de son périmètre.

### Syndicat mixte pour le SCOT Colmar Rhin-Vosges

Dans sa séance du 31 mars 2011, le Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar Rhin-Vosges a adopté la modification de ses statuts consécutive à la prise de compétence en matière de préparation et de suivi de SCOT de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster qui se substitue à ses communes membres au sein du Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar Rhin-Vosges.

Les statuts ont été modifiés pour tenir compte de ce changement et leur nouvelle version doit être approuvée par les organes délibérants respectifs des communes et des établissements publics de coopération intercommunale membres.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

approuve à l'unanimité la modification des statuts telle que ci-dessus définie, charge le maire ou son représentant de la suite à réserver à ce dossier.

### Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Le Conseil municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2010 établi par le maire.

### Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin

Le maire donne connaissance au conseil municipal du rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.

### Office du Tourisme d'Eguisheim

Le conseil municipal décide à l'unanimité de dénoncer pour le 9 décembre 2011 la convention établie avec l'Office du Tourisme d'Eguisheim.

### Informations et divers

#### • Droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

Section 37 n° 413/35, Section 5 n° 105/43, Section 4 n° 88, Section I n°61.

#### • Gens du Voyage – motion

Le maire propose au conseil municipal de voter une motion concernant les gens du voyage et donne lecture de la motion proposée.

*Le dimanche 12 juin 2011 vers 17 heures, le terrain communal, loué à un agriculteur local et contigu au complexe sportif a été*

*envahi sans aucune autorisation, par une quarantaine d'ensembles véhicule/caravane appartenant aux gens du voyage. Dès leur arrivée, ceux-ci se sont branchés sauvagement sur un coffret électrique situé à proximité alors que le maire et les responsables de l'Association Sportive, sur place, ont prévenu les services préfectoraux et la gendarmerie. Pour l'eau, l'autorisation leur a été donnée pour se brancher sur un poteau d'incendie.*

*La commune, en raison du nombre de sa population, n'étant pas dans l'obligation d'aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage, est confrontée à un véritable problème sanitaire et environnemental ; en effet, outre l'occupation du terrain qui nous a été rendu 19 juin et l'évacuation des sacs poubelles dont une importante partie a été retrouvée sur le parking de la RD 83 situé au lieu-dit Weissenberg, les occupants (environ 150 ou plus), ont satisfait leur besoins naturels dans les environs, terres cultivées, vignes, étang de pêche et même devant les vestiaires des footballeurs. Aujourd'hui tout le secteur est jonché d'excréments.*

*Face à cette situation, le Préfet a été saisi le 14 juin 2011 par fax. Excepté l'intervention des gendarmes (impuissants dans ce genre de situation) et de la Communauté d'Agglomération de Colmar que nous souhaitons intégrer dans le cadre de l'intercommunalité et qui a mis à notre disposition des containers pour les sacs poubelles, nous devons constater une inquiétante inertie des Services de l'Etat face à une situation où l'ordre public est bafoué à outrance.*

*En conséquence, le conseil municipal demande expressément à l'Etat :*

*⇒ de prendre ses responsabilités,*

*⇒ de prévoir clairement des dispositions afin que de pareilles situations ne se reproduisent plus,*

*⇒ d'intervenir immédiatement et de ne pas laisser les responsables des communes dans des situations devenues ingérables.*

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette motion.

#### • Chasse

Le maire fait part à l'assemblée d'un litige entre le fonds d'indemnisation des dégâts de sanglier aux locataires des chasses dans 79 communes du Haut-Rhin qui constatent une augmentation très forte des indemnités dues aux exploitants agricoles. Localement, il a été demandé à ce fonds des explications sur certains lieux qui sont inconnus sur le ban de la commune. Par lettre du 19 mai 2011, le Préfet du Haut-Rhin a chargé les maires des communes concernées qu'ils interviennent auprès des adjudicataires pour qu'ils payent ces indemnités. Le maire sursoit provisoirement à cette demande et attend la décision du Tribunal de Grande Instance de COLMAR où une action en justice a été engagée en date du 20 mai 2011 par le Collectif Equité Chasses Haut-Rhinoises avant toute intervention.

#### • Convention GRDF

Le conseil municipal autorise le maire de signer avec GRDF une convention ayant pour objet la conversion au gaz naturel des chaufferies équipant les bâtiments communaux et fonctionnant actuellement avec une autre source d'énergie.

# LES FINANCES COMMUNALES



FONCTIONNEMENT (EN K€)	REALISE			VAR. 2009/2010		PREVISIONS
	2008	2009	2010	K€	%	2011
<b>DEPENSES</b>						
Charges à caractère général	237	216	221	5	2,31%	248
Charges de personnel et assimilés	363	387	412	25	6,46%	432
Autres charges de gestion courante	156	163	176	13	7,98%	177
Charges financières	19	18	14	-4	-22,22%	14
Charges exceptionnelles						24
Dépenses d'ordre (Amortissements)	9	10	13	3	30,00%	11
<b>TOTAL (A)</b>	<b>784</b>	<b>794</b>	<b>836</b>	<b>42</b>	<b>5,29%</b>	<b>906</b>
<b>RECETTES</b>						
Produits des services, domaine, ventes diverses	16	13	29	16	123,08%	46
Impôts et taxes (4 taxes ....)	522	552	566	14	2,54%	619 (**)
Dotations, subventions et participations (Etat, CAE ...)	348	357	385	28	7,84%	401
Autres produits de gestion courante	39	15	18	3	20,00%	18
Produits exceptionnels	8	4	7	3	75,00%	5
Atténuation de charges (remboursement maladie)	22	9	32	23	255,56%	21
Recettes d'ordre (subv > investissement)			1	1		2
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>955</b>	<b>950</b>	<b>1038</b>	<b>88</b>	<b>9,26%</b>	<b>1112</b>
Excédent reporté	134	144	247	103	71,53%	262
<b>TOTAL</b>	<b>1089</b>	<b>1094</b>	<b>1285</b>	<b>191</b>	<b>17,46%</b>	<b>1374</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE (A-B)</b>	<b>171</b>	<b>156</b>	<b>202</b>	<b>46</b>	<b>29,49%</b>	<b>206</b>
<b>EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES (en K€)</b>						
Contributions directes (Commune)	457	487	507	20	4,11%	560 (**)
Taxes sur l'électricité (ERDF)	33	38	37	-1	-2,63%	38
Dotation forfaitaire (Etat)	249	257	260	3	1,17%	262
Compensation de l'Etat	72	69	65	-4	-5,80%	75
<b>TOTAL</b>	<b>811</b>	<b>851</b>	<b>869</b>	<b>18</b>	<b>2,12%</b>	<b>935</b>
<b>EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL (en K€)</b>						
Charges de personnel	358	381	406	25	6,56%	
64119 - Atténuation de charges (Remboursement maladie)	-22	-9	-32	-23		
74718 - Remboursements CAE		-3	-32	-29		
<b>NET</b>	<b>336</b>	<b>369</b>	<b>342</b>	<b>-27</b>	<b>-7,32%</b>	
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>						
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	784	794	836	42	5,29%	906
Amortissements	-9	-10	-13	-3	30,00%	-11
<b>DEPENSES REELLES (A)</b>	<b>775</b>	<b>784</b>	<b>823</b>	<b>39</b>	<b>4,97%</b>	<b>895</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	1089	1094	1285	191	17,46%	1374
Excédent reporté	-134	-144	-247	-103	71,53%	-262
Recettes d'ordre (subventions > investissement)			-1	-1		-2
<b>RECETTES REELLES (B)</b>	<b>955</b>	<b>950</b>	<b>1037</b>	<b>87</b>	<b>9,16%</b>	<b>1110</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DEGAGEE (B-A)</b>	<b>180</b>	<b>166</b>	<b>214</b>	<b>48</b>	<b>28,92%</b>	<b>215</b>
Annuités d'emprunt	-52	-47	-51	-4		-51
<b>CAF NETTE DE L'ANNUITE D'EMPRUNT (***)</b>	<b>128</b>	<b>119</b>	<b>163</b>	<b>44</b>	<b>36,97%</b>	<b>164</b>
(***) La CAF est égale à ce qui reste sur le budget "FONCTIONNEMENT" pour financer l'investissement sans recourir à l'emprunt.						

## LES FINANCES COMMUNALES



<b>ENDETTEMENT</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>PREV. 2011</b>
<b>EMPRUNT (EN CAPITAL) EN COURS EN FIN D'ANNEE</b>	<b>544 000</b>	<b>497 000</b>	<b>443 000</b>	<b>683 000</b>
Nombre d'habitants	1614	1685	1719	1758
<b>Ramené à l'habitant</b>	<b>337</b>	<b>295</b>	<b>258</b>	<b>389</b>
<b>INVESTISSEMENTS REELS (EN K€)</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	
	<b>306 K€</b>	<b>184 K€</b>	<b>286 KE</b>	
<b>TAUX ET PRODUITS DES IMPOSITIONS.</b>				
<b>TAXE D'HABITATION</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
COMMUNE	7,11%	7,25%	7,40%	15,71%
CANTON	9,89%	10,06%	10,18%	
<b>TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES</b>				
COMMUNE	9,42%	9,61%	9,80%	10,00%
CANTON	11,81%	12,00%	12,13%	
<b>TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES</b>				
COMMUNE	30,96%	31,58%	32,21%	34,45%
CANTON	49,37%	50,17%	50,73%	
<b>TAXE PROFESSIONNELLE</b>			<b>CFE</b>	<b>CFE</b>
COMMUNE	12,15%	12,40%	22,69%	23,14%
CANTON	14,74%	14,69%		

**(\*\*\*) La réforme de la taxe professionnelle a entraîné de multiples changements dont voici les principaux :**

- ⇒ La taxe d'habitation payée par les ménages au département revient à la commune
- ⇒ La taxe professionnelle a été remplacée par la CFE et la CVAE
- ⇒ En 2010, ces nouveaux calculs dégagent une recette supplémentaire pour la commune de 120 000 euros. Ce montant est destiné à un fonds de péréquation appelé FNGIR. Par conséquent, la commune ne profitera pas de cette manne supplémentaire ainsi dégagée.





## COUT DU M3 D'EAU ASSAINIE A FIN 2010

(Le coût moyen du m3 d'eau se calcule sur une consommation annuelle de 120 m3).

DESIGNATION	NOMBRE	ASSAINISSEMENT		EAU			TOTAL TTC	
		Coût unit.	Total	Coût unit.	TOTAL HT	TVA		TTC
Abonnement	2	15,25	30,50	12,00	24,00		24,00	
Redevance	120	1,20	144,00	1,08	129,60	7,13	136,73	
Modernisation réseaux	120	0,274	32,88					
Pollution domestique	120			0,432	51,84	2,85	54,69	
Prélèvement eau	120			0,052	6,24		6,24	
<b>TOTAL</b>			<b>207,38</b>				<b>221,66</b>	
120 M3			120				120	
<b>Coût unitaire</b>			<b>1,728</b>				<b>1,847</b>	<b>3,575</b>

PM :

COUT EAU/ASSAINI, BASE 120 M3/AN RAMENE AU M3

<b>HERRLISHEIM</b>	429,04	3,58
<b>SIEPI</b>	361,10	3,01
<b>CAC</b>	319,03	2,66



## **STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE**

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	Avril 2011	Mai 2011	Jun 2011
Femmes	31	30	30
Hommes	30	27	27
Total	61	57	57
Demandeurs d'emploi indemnisés	48	42	44
Demandeurs d'emploi non indemnisables	13	15	13

### **AUX PRESIDENTES ET PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS LOCALES**

#### **Mise à jour de la « Brochure des Associations »**

Merci de nous faire parvenir les modifications concernant votre association pour le **15 août 2011** au plus tard.

### **CANCER QUETE 2011**

Un grand merci à nos quêteurs bénévoles et aux généreux donateurs qui nous permettent de verser 5 460 € à la Ligue contre le Cancer.

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG



La collecte de sang du 17 juin a permis de recueillir 67 poches. L'E.F.S. et l'amicale de Herrlisheim remercient toutes ces personnes qui se mobilisent pour sauver des vies. Nous relevons une importante participation de jeunes ainsi que 6 premiers dons. Bravo !!

Le fil de la Lauch regroupant les mois de juillet et août, l'amicale vous invite dès à présent à prendre note de la date de la prochaine collecte de sang qui aura lieu le jeudi 25 août.

En attendant, bonnes vacances.

Le Président,  
Bernard SIRY

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



**Fonctionnement pendant la saison estivale**

La bibliothèque sera ouverte :

- ⇒ les vendredis 1<sup>er</sup> et 29 juillet de 18 h 30 à 20 h
- ⇒ les mardis 12 et 26 juillet de 17 h 30 à 19 h 30
- ⇒ le mercredi 27 juillet de 14 h à 16 h

**Elle sera fermée tout le mois d'août.**

**Réouverture :**

Vendredi 2 septembre (1<sup>er</sup> vendredi du mois) : 18 h 30 à 20 h

Mardi 6 septembre : 17 h 30 à 19 h 30

Mercredi 7 septembre : 14 h à 16 h .

## JEUNES SAPEURS POMPIERS DES TROIS CHATEAUX



L'association des JSP organise un "sanglier à la broche" le

**dimanche 31 juillet 2011  
sur les hauteurs de Voegtlinshoffen.**

Tarif : apéritif /repas/dessert/café - 18 €

Réservation auprès de Marc Immelé  
au **06 80 03 72 48**

L'Association vous remercie d'avance pour votre soutien.

Cordialement,

Le Président,  
David WIEST

## INFO APALIB' & APAMAD

APALIB' et APAMAD sont deux associations issues de la scission de l'APA, l'association d'Aide aux Personnes Agées, bien connue par tous.

Aujourd'hui, la dénomination APA n'existe plus, désormais les nouveaux noms sont : APALIB' et APAMAD. Ces deux services appartiennent au réseau associatif « La Croisée des Services ».

Quelles attributions pour ces deux services ?

Les services d'APALIB' : Clubs de loisirs, bénévolat, prévention, conférences-débats, le service Fami Emploi 68 (ménage, repassage, courses et garde d'enfants), livraison de repas, jardinage et petits travaux, résidences avec services pour seniors, restaurants, visites aux personnes qui se sentent seules.

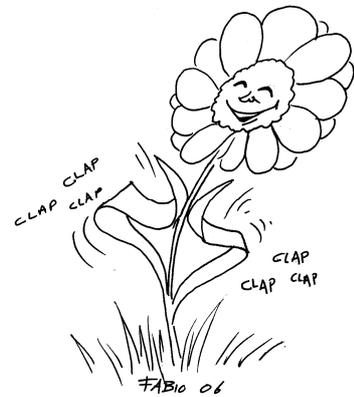
Les services d'APAMAD : Aide à la personne (aide au lever/coucher, à la toilette), garde de jour et de nuit, entretien du domicile, courses et déplacements accompagnés, accueils de jour (pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés), protection juridique des majeurs.

**Plus d'informations au 03 89 32 78 78 ou [www.apalib.fr](http://www.apalib.fr) ou [www.apamad.fr](http://www.apamad.fr)**



## Les Grands Anniversaires des mois de Juillet et Août 2011

RENNIÉ André né le 02/07/1931  
WURGES née Anne FELLMANN le 03/07/1933  
KIBLER Robert né le 04/07/1924  
LEY André né le 04/07/1938  
SCHULLER née Elise FLEISCHER le 07/07/1923  
FREYDRICH Gérard né le 07/07/1939  
FONNÉ Amand né le 09/07/1935  
HAENN née Emma HECHINGER le 10/07/1928  
FRUH née Françoise SCHMITT le 11/07/1933  
VIX Michel né le 12/07/1922  
DIETH Palmyre née le 13/07/1939  
OHNLEITER née Marie-Antoinette GOETZ le 15/07/1928  
PRILLIEUX Jean-Pierre né le 15/07/1934  
CRUCIFIX Jean-Claude né le 16/07/1935  
THOMANN née Marie Louise HIRTH le 19/07/1934  
GINDENSPERGER née Marie Thérèse THOMANN le 21/07/1927  
KOPF née Anna WOKUSCH le 22/07/1924  
WURGES André né le 27/07/1931  
FURSTENBERGER Paul né le 31/07/1925



AEBY née Marthe HERTZ le 01/08/1920  
MICHEL Lucien né le 03/08/1934  
FONNÉ née Denise BIEGLE le 03/08/1937  
BARBIER Jacques 06/08/1933  
ZINK née Cécile MEYER le 07/08/1928  
WURGES Egon né le 09/08/1938  
GRUSS née Maria FURSTOSS le 10/08/1922  
CHENEBEL André né le 12/08/1929  
ROHMER Marcel né le 15/08/1934  
STEINBRUCKER née Marie-Louise ROHMER le 17/08/1932  
MIESCH née Hélène BATOR le 19/08/1925  
BECKER Lucien né le 23/08/1931  
MEHN Théodore né le 25/08/1932  
GUETH née Marthe GREINER le 26/08/1932  
COLACRAI née Cristina MEOLI le 28/08/1930  
WOELFFLÉ Jean-Claude né le 28/08/1936  
WACH née Michelle FEBVRE le 28/08/1938  
FURSTENBERGER née Lina STEINBRUCKER le 31/08/1921  
MEYER née Suzanne BENDÉLÉ le 31/08/1929

## NAISSANCES

**Léane**

née le 20 mai 2011

filles de Laetitia Sonntag et  
Laurent Koch



**Zoé**

née le 8 juin 2011

filles de Audrey Arnould et  
Vincent Hufschmidt

**Clémentine**

née le 24 juin 2011

filles de Laetitia et Mathieu  
Miesch

## DECES

**Thierry Bannwarth**

le 30 mai 2011



## VENTES

### Personnel retraité Peugeot vend

308 Prémium pack HDI 112 CV  
5 portes - 12/2010 - 6800 km - gris alu  
19 800 € - état neuf - très soignée - non fumeur  
couche garage - sous garantie - nombreuses options

Tél. 03 89 49 24 07 (avec messagerie si absent)

### Vends SCOOTER Peugeot, état neuf, 28 juillet 2009,

1391 km, 2 casques et une paire de gants en cuir.

Prix d'achat 2 098 €

A débattre

Tél. 03 89 49 27 65

### A vendre

#### à Ingersheim dans résidence de 2008

F3 - 70 m<sup>2</sup>, classe énergie C, cuisine équipée,  
terrasse, chauffage au gaz, cave, parking privé au sous-sol  
et parking extérieur.

190 000 €

Tél. 03 89 49 66 85

## LOCATIONS

### Particulier loue maison individuelle 140 m<sup>2</sup>

à Herrlisheim sur 6.5 ares de terrain.

Disponible à partir de juillet 2011.

Dépendances et 2 garages.

Prendre contact au 06 13 82 84 62

### Particulier

loue champs pour culture potagère (superficie 5 ares).

S'adresser à M. Paul HUENTZ

10 rte de Ste Croix en Plaine

68420 HERRLISHEIM

Tél. 03 89 49 33 72

Prix : 50 € / année

## DIVERS

Cède 30 m<sup>3</sup> de terre végétale

Tél. 03 89 86 29 88

Achète garage, atelier ou grange

Tél. 06 88 28 90 73

### Professeur d'allemand retraitée

donne cours tous niveaux.

Tél. 06 79 11 43 60

### Jeune fille

cherche à garder des enfants  
(mercredi après-midi, en soirée ou le week-end).

Tél. 06 06 40 79 56

### Recherche femme de ménage à partir du 1er juillet

2011 pour entretenir une maison à raison de 3 h par  
semaine (horaire et jour à convenir).

Paye par chèque CESU.

Si intéressée, 03 89 49 29 11

Suite à l'installation de panneaux photovoltaïques,  
**je cède gratuitement** quelques tuiles en béton  
pour les maisons du lotissement « Château I ».

Vous pouvez me contacter au

06 81 05 94 29

### Jeune fille, 15 ans

propose ses services

(garde d'enfants, tonte de gazon, ménage, etc ...)  
durant l'été (libre début juillet et tout le mois d'août).

Tél. 03 89 86 45 38

Donne petits chatons noir et blanc

Tél. 03 89 49 35 55

## A.S HERRLISHEIM

En vue de créer une équipe féminine, l'A.S. Herrlisheim  
recrute des joueuses de football séniors, âgées de 18 ans  
minimum.

Pour tout renseignement, merci de contacter

Fabien au 06 88 03 68 46

Particulier cherche personne sérieuse et consciencieuse  
pour environ 3 heures de ménage par semaine

Tél 03 89 49 38 82

Fresch'n Co vous invite

**2 & 3 juillet 2011**

gème **Fête**

**de la Grenouille**

**Herrlisheim - 68**

**Dr Boost**

**Top Connection**

**OKKO Rock Alsacien !**

**Election Miss Grenouille**

**Démonstration Culinaire**

**Animations Enfants**

**Marché de l'Artisanat**

**Fête du Vin et de la Gastronomie**



**ALSACE**

**Groupama**

**RONDE**

**Dreyeckland**

# 14 juillet 2011

A PARTIR DE 20 h 30 / PARC DE L'HOTEL DE VILLE

**BAL TRICOLORE**



**RETRAITE AUX FLAMBEAUX**



**FEUX D'ARTIFICE**



**PETITE RESTAURATION**

**BUVETTE**

**Animation assurée par le Groupe SYMBIO'ZIK**